

Fonds pour la formation professionnelle forestière

Budget 2025

	Einnahmen	Ausgaben	%
Contributions des entreprises forestières	1'260'000.-		
Soutien aux CI obligatoire, tarif de CHF 80.- par apprenti et jour de cours		860'000.-	64.6
Soutien à la formation continue		80'000.-	6.0
Soutien aux foires et autres manifestations professionnelles		80'000.-	6.0
Soutien aux projets Ortra Forêt (révision partielle des examens professionnels, contrôle quinquennal de la formation initiale, Commission D&Q, examen national des connaissances professionnelles, formation des experts PQ formation initiale, Journée des responsables de la formation forestière, secrétariat Ortra Forêt)		220'000.-	16.5
Frais de gestion (secrétariat, office d'encaissement, commission du Fonds, location salles de réunion, informatique et frais de bureau)		92'000.-	6.9
Déficit	72'000.-		
	1'332'000.-	1'332'000.-	100

Adopté par la commission du Fonds le
 Adopté par le comité de l'Ortra Forêt le

04.09.2024
 27.11.2024